

Questions orales

M. Horner (Crowfoot): Les élections au Manitoba sont peut-être une raison suffisante pour adopter une politique générale visant à laisser tomber les accusations en raison des très petites quantités de grain dont il est question.

M. Lang: On ne doit pas se laisser influencer par des considérations de ce genre.

* * *

LES SPORTS

HOCKEY—L'ENGAGEMENT DE JOUEURS TROP JEUNES À TITRE DE PROFESSIONNELS—DEMANDE D'ENTRETIEN MINISTÉRIEL AVEC L'AMH ET LA LNH

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui ne tient jamais en place. Je vois qu'il retourne à son siège. Les Canadiens s'inquiétant du fait que des joueurs qui n'ont pas encore atteint l'âge voulu ont signé de gros contrats de hockey professionnel, le ministre a-t-il l'intention de rencontrer l'Association mondiale de hockey et la Ligue nationale afin de résoudre ce problème?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai envoyé un télégramme à l'Association canadienne de hockey amateur, à la Ligue nationale de hockey et à l'Association mondiale de hockey la semaine dernière. Je rencontrerai le premier de ces organismes jeudi après-midi, le deuxième vendredi et j'espère rencontrer le troisième au cours de la semaine prochaine afin que ces organismes puissent parvenir à un accord satisfaisant.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre peut maintenant révéler à la Chambre la politique du gouvernement touchant la durée du statut de joueur de hockey junior jusqu'à 20 ans, règle que menace la récente intervention de l'Association mondiale de hockey?

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà fait savoir aux organisations en cause que nous nous préoccupons d'un retour possible à la situation qui existait avant la dernière entente survenue. Nous tâchons d'encourager toutes les parties à en arriver à une entente négociée et à éviter ainsi de se voir imposer une solution.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, dans le cadre de la réponse que vient de donner le ministre, à part ses bons offices pour amener des représentants de l'Association mondiale de hockey, de la Ligue nationale de hockey et de l'Association canadienne de hockey amateur à s'entendre—je ne cherche qu'à obtenir des renseignements—y a-t-il quelque mesure à prendre pour éviter que l'AMH ne commette d'autres actes de piraterie dans les rangs des jeunes joueurs? Selon le ministre, le gouvernement fédéral possède-t-il des pouvoirs qui lui permettraient de prendre des mesures efficaces?

M. Lalonde: A l'heure actuelle, pas que je sache, mais il ne fait aucun doute que le Parlement peut toujours décider d'accorder, s'il y a lieu, des pouvoirs plus étendus au gouvernement.

[M. Lang.]

LES BREVETS

LE RAPPORT ANNUEL DE LA CANADIAN PATENTS AND DEVELOPMENT LIMITED—DEMANDE DE RENVOI AU COMITÉ

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au président du Conseil du Trésor. Le 30 mai dernier, je lui ai posé une question au sujet de la Canadian Patents and Development Limited. Je lui ai à nouveau posé une question semblable le 12 juin, date à laquelle il m'a renvoyé à une lettre lui proposant de parler directement aux agents de la Canadian Patents and Development Limited. Cette rencontre a eu lieu vendredi dernier et n'a rien donné d'utile. Par conséquent, je...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il poser sa question. Il n'y a plus que cinq ou six minutes avant la fin de la période des questions.

M. Dick: C'est pourquoi je demande si le rapport annuel de la Canadian Patents and Development Limited va maintenant être renvoyé au comité des prévisions budgétaires en général?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je prendrai note de l'instance du député.

M. Dick: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je pense qu'il n'est que juste de signaler que, le 30 mai, le président du Conseil du Trésor a dit qu'il en prendrait note. Le 12 juin, il a proposé une autre solution. Il change constamment d'avis de cette façon. Il devrait prendre une décision.

M. l'Orateur: A l'ordre. Et voilà pour une autre minute de la période des questions.

* * *

LES TRANSPORTS

DEMANDE D'ÉTUDE DES BESOINS DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO PAR UN COMITÉ TRIPARTITE

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports s'il veut bien m'écouter. Elle concerne les entretiens que le ministre a eus il y a deux semaines avec la Midwestern Development Corporation. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il est disposé à accéder à la demande du Midwestern Development Council pour qu'un comité tripartite soit immédiatement chargé d'examiner le transport ferroviaire et tous les modes de transport dans le Sud-Ouest de l'Ontario?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Je pense que je devrai rencontrer le ministre de l'Ontario. Comme je l'ai mentionné la dernière fois, j'attends une réponse de la CTC. Je ne pense pas pouvoir répondre tout de suite.

M. Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain que le ministre ait entendu ma question. Je ne parlais pas de l'annonce d'une politique pour le Sud-Ouest de l'Ontario, mais je demandais au ministre s'il était disposé à accéder à la demande pour qu'un comité tripartite soit créé puisqu'il avait indiqué, il y a deux semaines, qu'il en aviserait bientôt la Chambre.